



## LA VIE A L'ÉCOLE ELEMENTAIRE MARCEL CACHIN

COMPTE RENDU DU 3<sup>EME</sup> CONSEIL D'ÉCOLE  
SAMEDI 8 JUIN 2013

### 1) Rentrée 2013

Madame Rachel Armbruster-Ehret annonce qu'elle quitte la direction de l'école pour un autre poste. Elle sera donc remplacée à la rentrée par une nouvelle directrice.

Le conseil d'école salue l'ouverture d'une 18<sup>ème</sup> classe. La mairie s'engage à fournir le mobilier nécessaire pour cette nouvelle classe avant la rentrée.

L'équipe enseignante a décidé d'ouvrir un 3<sup>ème</sup> CM2 l'année prochaine afin que ce niveau, préparatoire à l'entrée en collège, soit déchargé.

Les parents d'élèves demandent si les listes des classes peuvent être affichées avant les vacances ou plus tôt avant la rentrée. Les enseignants répondent qu'elles ne peuvent pas être affichées plus tôt car, en raison par exemple de déménagements, les compositions de classe peuvent être modifiées jusqu'à la rentrée.

Neuf élèves en difficulté ne pourront pas passer en classe supérieure : les familles ont été prévenues et la décision de maintien a été prise en concertation avec elles.

### 2) Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) à l'école

Madame Béatrice BOUCHET, maître E (pédagogie scolaire) intervient sur l'école depuis 2 ans et interviendra encore l'année prochaine (3h par semaine). Actuellement, elle suit 12 élèves de CP – CE1 et intervient sur trois groupes scolaires. Le bilan qu'elle tire de son action sur l'école est positif.

La psychologue scolaire qui intervient en particulier dans la CLIS rappelle qu'elle travaille également sur 3 groupes scolaires. L'intégration dans les différentes équipes et le travail avec les enfants (notamment les élèves de la CLIS) se construisent néanmoins peu à peu.

→ Le conseil d'école se réjouit qu'un RASED soit encore en activité sur l'école mais déplore néanmoins le manque d'une rééducatrice.

### 3) Evaluations en CE1 et CM2

Les évaluations en CE1 et CM2 se sont déroulées entre le 10 et le 14 juin 2013. Elles permettent aux enseignants de l'école de faire une analyse globale des connaissances des enfants et de situer leur niveau. Elles permettront par exemple de situer les élèves de la CLIS pour penser au mieux leur inclusion dans les classes. Leur utilisation est donc pédagogique et reste interne à l'établissement.

### 4) L'enseignement de l'anglais

Le conseil d'école déplore à nouveau que celui-ci ne soit plus assuré par un professeur d'anglais faute de moyens. Les enseignants, théoriquement habilités à enseigner l'anglais, expliquent qu'ils ne le sont pas en pratique et mettent en avant le risque encouru à mal enseigner une langue et son accent.

Les parents d'élèves demandent quelle solution a été trouvée au sein de l'école : les maîtres(ses) pratiquent le décroisement et les échanges de classe afin que ceux qui ont une bonne maîtrise de la langue l'enseignent à leur classe mais également à d'autres classes. Cette solution laisse cependant de côté un tiers des classes qui ne pratique donc pas l'anglais.

Les représentants de parents d'élèves comprennent les difficultés rencontrées par l'équipe mais demandent si cette solution pourrait trouver une cohérence au niveau d'un cycle ou d'un niveau afin que tous les élèves de l'école bénéficient de cette initiation de manière homogène et constructive avant l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

## 5) Stage RAN (Remise A Niveau)

Deux stages destinés aux élèves de CM1 et CM2 auront lieu du 8 au 11 juillet et du 25 au 29 août 2013 au collège Rol Tanguy. Les élèves, qui y bénéficieront d'une remédiation en mathématiques et en français, sont sélectionnés par leur enseignant ou à la demande de leur famille.

Les enseignants de l'école ainsi que les représentants de parents d'élèves rappellent néanmoins qu'ils sont contre ces stages qui ne sont pas efficaces pour remédier aux véritables difficultés scolaires et ont été conçus historiquement en parallèle de la déconstruction des RASED.

## 6) Affectations en 6<sup>ème</sup>

76 élèves passent en 6<sup>ème</sup> (collège Rol Tanguy et collège Lucie Aubrac. 4 partent dans le privé). Une réunion d'information a été organisée par le collège Rol TANGUY le 13 juin 2013 à 18h. Les inscriptions ont eu lieu le 12 juin 2013 de 9h à 12h.

Les enseignants soulignent les difficultés que peuvent rencontrer certaines familles à remplir ces dossiers scolaires. Les représentants de la fcpé ont proposé de tenir deux permanences dans la semaine, à l'école, afin d'aider dans cette démarche les familles qui le souhaiteraient.

Cette opération devra être reconduite l'an prochain et anticipée davantage.

## 7) Incivilités, violences et sanctions

Les parents d'élèves s'inquiètent du grand nombre de punitions données dans certaines classes, sur le temps de l'étude ou lors de certaines récréations. Ils s'étonnent en particulier des punitions collectives, des privations de récréations ou des privations d'activités pédagogiques comme la participation à la chorale.

En retour, les enseignants font part de leur inquiétude concernant certains enfants perturbateurs, en particulier en CM1 – CM2.

Les parents d'élèves proposent de réfléchir avec les enseignants pour trouver ensemble des solutions à cette situation. L'équipe enseignante suggère d'organiser un café des parents l'année prochaine permettant de discuter avec les familles dans une ambiance plus propice au dialogue. Celui-ci pourrait avoir lieu certains samedis matins, en parallèle des conseils des maîtres, afin que les enseignants qui le souhaitent puissent participer à un moment de l'échange avec les familles.

## 8) Festivités

Une semaine de chorales a permis aux parents, aux enfants et aux enseignants de se retrouver à l'école en cette fin d'année autour des différents spectacles des enfants.

La fcpé s'est associée à cette semaine festive en fournissant les boissons des collations qui ont suivi chaque spectacle.

Une kermesse fermée a lieu à l'école le 28 juin 2013 de 14h à 16h.

## 9) Coopérative scolaire

Il reste 1.800 € à l'issue de cette année scolaire.

## 10) Rythmes scolaires

Le représentant de la Mairie, Monsieur SUDRE, insiste sur la volonté de la municipalité d'abroger le décret. Dans le cas contraire, ce décret doit être mis en place en septembre 2014 et si les cours se déroulent le mercredi, le coût sera très élevé pour la municipalité et se répercutera probablement sur les impôts locaux. Ce même coût sera très inférieur si les cours se déroulent le samedi matin car cela permettra à la mairie d'économiser sur le budget "cantine" et "centre de loisirs".

***Les représentants de parents d'élèves de la fcpé vous souhaitent  
à tous de très bonnes vacances en famille  
et restent joignables via l'adresse mail suivante : [fcpemarcclcachin94@gmail.com](mailto:fcpemarcclcachin94@gmail.com)***